

Connaître, prévenir et lutter contre les pathologies biologiques du bois dans la construction

Points abordés : agents de dégradation du bois et leurs dégâts, méthodes de traitement

Publics visés :

Agents des collectivités, Entreprises de Construction bois, Charpentiers, Architectes, Maîtres d'ouvrage, Économistes...

Prérequis :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction



Nombre de stagiaires:

12 personnes maximum
6 personnes minimum

Durée :

1 journées de 7H en présentiel
ou
2 demi-journées de 3h30 en visio

Coûts horaires

43 euros / heure

Tarifs :

300 euros net

Fibois SUD

Tél : 06 69 41 59 18

Contact technique :

f.bigot@fibois-paca.fr

Nombre de places limité, inscription obligatoire

Objectifs de formation

- Reconnaître les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts
- Comprendre les méthodes de lutte contre les agents de dégradation
- Identifier les différentes méthodes de traitement.

Programme

- **Le matériau bois**

Découverte du matériau bois

Organisation des tissus et anatomie des bois

- **Les champignons**

Généralités

Principaux champignons dégradant le bois

- **Les insectes des bois d'oeuvre**

Insectes à Larves Xylophages (ILX)

Termites

- **La lutte contre les termites**

Loi termites

Protection des bâtiments contre les termites (barrières, conception)

Mesures de prévention

Types de traitements

- **La lutte contre la mэрule et autres champignons lignivores**

Loi Alur

Mesures de prévention

Types de traitements

- **Les traitements du bois**

Méthodes

Produits

Connaître, prévenir et lutter contre les pathologies biologiques du bois dans la construction

Points abordés : agents de dégradation du bois et leurs dégâts, méthodes de traitement

Le formateur : Pierre DULBECCO

Ingénieur bois construction à l'institut technologique du FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement).

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle
- Études de cas concrets
- Cours au format papier remis aux stagiaires
- Présentation Power-point en format numérique remise aux stagiaires
- Vidéo-projecteur